

Commune : VIMONT

Demande de renseignements réalisée dans le cadre de l'acquisition de biens présumés sans maître présentée par la commune ou par l'EPCI ⁽¹⁾
(Articles L 1123-1 à L 1123-3 du code général de la propriété des personnes publiques)

ÉTAT DE SITUATION DU RECouvreMENT DES TAXES FONCIÈRES PENDANT AU MOINS 4 ANNÉES CONSÉCUTIVES

DONNÉES OBLIGATOIRES			DONNÉES FACULTATIVES		CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION		
Références cadastrales (section et parcelle)	Adresse du bien	Bâti ou non bâti	Désignation du dernier propriétaire connu (nom et prénom)	Numéro de compte communal (2)	Date de la demande	Taxes foncières impayées ou payées par un tiers durant les quatre dernières années (indiquer les années)	Autres renseignements ou observations (le cas échéant, nom et adresse du tiers qui a payé la TF)
AB80	16 route de Saint Pierre sur Dives	bâti	GSM Groupe Second Marché 101 rue de Sèvres 75006 PARIS	+00049	18/02/2025	2021, 2022, 2023, 2024 impayées	
							DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES Pôle Gestion Fiscale 7, bid Bertrand BP 40532 14034 Caen Cedex 1

Caen le 11/03/25

(1) Rayer la mention inutile
(2) Le compte communal est composé de l'ensemble des personnes exerçant des droits concurrents sur un ou plusieurs biens d'une commune. Cette donnée figure dans la matrice cadastrale mise à disposition des communes.